Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 035-213501497-20260428-26_30-DE

MAIRIE DE LASSY
35 580 LASSY
□ : **02.99.42.03.33**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28/04/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
19	14	17

Vote
A l'unanimité Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture D'Ille-et-Vilaine
Le : 04/05/2026
Et
Publication ou notification du :
04/05/2026

L'an 2026, le 28 avril 2026 à 19:30, le Conseil Municipal de la Commune de Lassy, s'est réuni à la salle du Conseil Municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur LE CHENECHAL Didier, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 14/04/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 14/04/2026.

Présents : M. LE CHENECHAL Didier, Mme LEDUC Véronique, M. BOURDEVERRE Jean-Yves, Mme SAPIN Alexandra M. MOULARD Hugues, Mme DELGADO Céline, M. BOUCAULT Sébastien, Mme AUGEREAU Nathalie, M. SOUTIF Olivier, Mme MABILLE Marie, M. LEDUC Valentin, Mme THIBAULT Caroline, M. LEGEAY Gérard, Mme FOUQUART Cécile.

Absents ayant donné procuration : Mme LEHOBEY Mélanie à Mme LEDUC Véronique, M. LE MERLUS François à M. LE CHENECHAL Didier, M. COUGOULAT Erwann à M. SOUTIF Olivier.

Absents excusés : Mme PINGIER Emmanuelle, M. NOËL Franck.

A été nommé secrétaire : M. LEDUC Valentin

26-30 – FINANCES – BUDGET ANNEXE RESTAURANT MUNICIPAL – AFFECTATION DES RÉSULTATS 2025

Monsieur Le Maire, rappelle aux membres du Conseil municipal qu'en comptabilité « M57 » l'excédent de fonctionnement constaté au compte financier unique doit être affecté en section de fonctionnement ou d'investissement par délibération du Conseil Municipal.

Après constatation des résultats du CFU 2025, le Conseil est invité à les affecter.
M. Le Maire explique que les élus peuvent faire le choix soit d'affecter ce résultat à l'investissement, soit au fonctionnement, soit les deux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, Décide à l'unanimité :

• D'ARRÊTER le résultat de clôture de fonctionnement de l'exercice 2025 du Budget annexe « restauration municipale »
à – **2 441.64 €** et d'affecter ce déficit en section de fonctionnement (dépenses) à l'article D 002 du Budget Primitif 2026 ;

• D'ARRÊTER le résultat de clôture de la section d'investissement de l'exercice 2025 du Budget annexe « restauration municipale » à **54 099.75 €** et d'affecter cet excédent à la section d'investissement (recettes) à l'article R001 du Budget Primitif 2026 ;

• D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cet objet.

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 035-213501497-20260428-26_30-DE

Pour copie conforme :
En mairie, le 04/05/2026
Le Maire,
Didier LE CHÉNÉCHAL



Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 035-213501497-20260428-26_30-DE

MAIRIE DE LASSY
35 580 LASSY
☐ : **02.99.42.03.33**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28/04/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
19	14	17

Vote
A l'unanimité Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture D'Ille-et-Vilaine
Le : 04/05/2026
Et
Publication ou notification du :
04/05/2026

L'an 2026, le 28 avril 2026 à 19:30, le Conseil Municipal de la Commune de Lassy, s'est réuni à la salle du Conseil Municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur LE CHENECHAL Didier, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 14/04/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 14/04/2026.

Présents : M. LE CHENECHAL Didier, Mme LEDUC Véronique, M. BOURDEVERRE Jean-Yves, Mme SAPIN Alexandra M. MOULARD Hugues, Mme DELGADO Céline, M. BOUCAULT Sébastien, Mme AUGEREAU Nathalie, M. SOUTIF Olivier, Mme MABILLE Marie, M. LEDUC Valentin, Mme THIBAULT Caroline, M. LEGEAY Gérard, Mme FOUQUART Cécile.

Absents ayant donné procuration : Mme LEHOBEY Mélanie à Mme LEDUC Véronique, M. LE MERLUS François à M. LE CHENECHAL Didier, M. COUGOULAT Erwann à M. SOUTIF Olivier.

Absents excusés : Mme PINGIER Emmanuelle, M. NOËL Franck.

A été nommé secrétaire : M. LEDUC Valentin

26-31 – FINANCES – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026 POUR LE BUDGET PRINCIPAL

Section de fonctionnement

Recettes

En fonctionnement, les recettes totales s'élèvent à **1 438 795,00 €**. Les principaux chapitres du budget primitif de la commune se résument ainsi :

Chapitre	**Proposition 2026**
002-Résultat de fonctionnement reporté	- €
013 - Atténuations de charges	2 000.00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	150 370.00 €
73 - Impôts et taxes	171 115.00 €
731 – Fiscalité locale	649 000.00 €
74 - Dotations et participations	401 998.00 €
75 - Autres produits de gestion courante	64 000.00 €
76 - Produits financiers	300.00 €
77 - Produits spécifiques	- €
78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	12.00 €
Totaux	**1 438 795.00 €**

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 035-213501497-20260428-26_30-DE

Les ressources de la commune proviennent des produits des services municipaux, des contributions directes (taxe d'habitation et taxes foncières), des dotations, des subventions et participations et des produits de gestion courante.

Dépenses

En section de fonctionnement, les dépenses totales s'élèvent à **1 438 795.00 €**. Les principaux chapitres du budget primitif de la commune se résument ainsi :

Chapitre	**Proposition 2026**
002 - Résultat de fonctionnement reporté	- €
011 - Charges à caractère général	441 847.85 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	655 883.96 €
014 - Atténuations de produits	29 868.00 €
023 - Virement à la section d'investissement	97 003.67 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	33 539.01 €
65 - Autres charges de gestion courante	177 052.50 €
66 - Charges financières	2 100.00 €
67 - Charges spécifiques	1 500.00 €
68-Dotations aux provisions et dépréciations	- €
Totaux	**1 438 795.00 €**

Section d'investissement

Recettes

En investissement, les recettes totales s'élèvent à **1 456 453,42 €**. Les recettes d'investissement se résument ainsi :

Chapitre	**Propositions 2026**
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	760 981.02 €
021 – Virement de la section de fonctionnement	97 003.67 €
024 - Produits des cessions d'immobilisations	- €
204 – Subvention d'équipement versées	- €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	33 539.01 €
041 – Opération patrimoine	20 000.00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	283 973.56 €
13 - Subventions d'investissement	260 956.16 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	- €
20 - Immobilisations incorporelles	- €
Totaux	**1 456 453.42 €**

Dépenses

En investissement, les dépenses totales s'élèvent à **1 456 453.42 €**. Après avoir présenté les grandes opérations de l'année,
les dépenses d'investissement se résument ainsi :

Chapitre	**Propositions 2026**
040 - Opération d'ordre de transfert entre sections	- €
041 – Opération patrimoine	20 000.00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	35 094.72 €
20 - Immobilisations incorporelles	72 060.00 €
204 - Subventions d'équipement versées	- €
21 - Immobilisations corporelles *(dont remboursement à*	1 197 352.89 €

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 035-213501497-20260428-26_30-DE

23 - Immobilisations en cours	131 945.81 €
Totaux	**1 456 453.42 €**

A l'issue de la présentation, le Conseil municipal est invité à voter le budget primitif de l'année 2026 au niveau des chapitres pour la section de fonctionnement et la section d'investissement.
Monsieur le Maire soumet au vote la section de fonctionnement du budget primitif 2026 de la commune s'équilibrant à hauteur de 1 438 795.00 €.
Monsieur le Maire soumet au vote la section d'investissement équilibrée en dépenses et recettes à un montant de 1 456 453.42 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, Décide à l'unanimité :

- d'adopter dans son ensemble le budget primitif 2026 de la Commune tel que présenté ci-dessus et qui s'équilibre
  en dépenses et en recettes :
- Section de fonctionnement : 1 438 795.00 €
- Section d'investissement recettes : 1 456 453.42 €
- d'autoriser le Maire à exécuter ce présent budget

Pour copie conforme :
En mairie, le 04/05/2026
Le Maire,
Didier LE CHÉNÉCHAL

MAIRIE DE LANDI... (ILLE-ET-VILAINE)

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 035-213501497-20260428-26_30-DE